



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Manuel du Processus d'incubation

Projet Osez entreprendre pour une paix durable

OSEP II

Introduction

- Ce manuel du processus d'incubation pour le projet OSEP II a été conçu et validé par le Taskforce.
- Pour toute la durée du projet OSEP II soit 12 mois, ce manuel sera suivie scrupuleusement, en respectant toute les procédures qui s'y trouvent
- En cas de modification ou changement de l'une de procédures, toute les parties prenantes constituant le Taskforce doivent se réunir pour une décision collectives.





Introduction (suite)

Le Taskforce est constitué de :

- ANADEC
- COPEMECO
- ✓ COMMISSARIAT PROVINCIAL DE PME
- ✓ LES INCUBATEURS (ORHEOL, YOULIMA, KIVU TECH, RAVEC)
- Université Catholique de Bukavu (UCB)
- MERCY CORPS
- JECOP (Jeunes Entrepreneur pour la Consolidation de la Paix)
- ✓ Bureau de Coordination de la Société civile

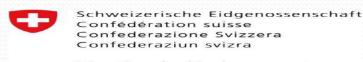




Résumé

- ✓ Processus d'incubation
- ✓ Profils recherché
- ✓ Critère de sélection des lauréats



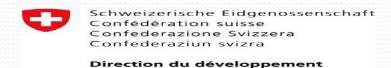


Processus d'incubation

L'incubation des lauréats se fera en quatre phase:

- ✓ Appel à projet
- Les formations
- ✓ Les coachings
- ✓ Le mentorat

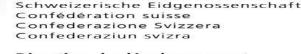




1. Appel à projet

- ✓ Conception, et publication de l'appel à projet.
- ✓ Le dépôt des candidatures prends 10 jours à dater du jour de la publication.
- ✓ Processus de dépouillement des candidatures
- ✓ Elimination des candidatures n'ayant pas le profil recherché.
- ✓ Constitution d'une base des données
- ✓ Classement des candidatures
- √ À la fin du dépouillement, un PV et une base de données sont produits.





2. Interview des lauréats

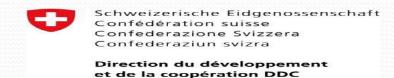
- ➤ Pour faire une liaison entre le dossier du lauréat et sa personnalité.
- Analyser la passion, la motivation et la crédibilité du porteur des projets.
- Connaitre l'adresse du domicile, les coordonnées des parents ou des tuteurs, etc..
- À la fin de l'interview, un PV est produit

Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

3. Ouverture des comptes chez BCECOLOANS

- ➤ Tout les porteur de projets qui vont satisfaire à l'interview, sont obligé de créer des comptes chez Bcecoloans avant de poursuivre avec les autres étapes
- > Les comptes sont ouvert gratuitement
- L'un des objectifs du projet OSEP II sont atteint à ce niveau

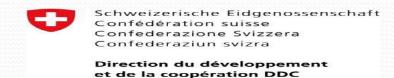




4. Formation

- Les formations sont des six jours maximum
- Les formations sont assuré par le coach-formateur
- > Le lieu de la formation c'est la salle de formation de Bcecoloans
- > Une équipe de 17 personnes sera formé chaque semaine
- À la fin de chaque série de formation, il y aura au total 50 jeunes formés
- La formation portera sur les modules ci-après: éducation financières, entrepreneuriat ainsi que la fiscalité congolaise

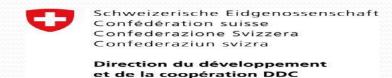




5. Coaching

- > Facilitation dans l'élaboration d'un mini Business plan
- Assister les porteurs des projets dans la structuration de leurs idées
- > Analyser les faisabilités et la mise en œuvre de chaque projet
- > Se rassurer que le remboursement du crédit ne va perturber l'activité le projet.
- > Appuie conseil sur la gestion administrative, financière et fiscale.
- > A la fin du coaching, un document du plan d'affaire est produit

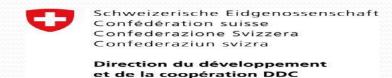




6. Pitch

- Organisation d'une séance publique pour la défense des projets
- Une équipe homogène et indépendante va constituer le jury
- ➤ Le jury de 5 personnes maximum agira dans toute transparence et indépendance





6. Pitch (suite)

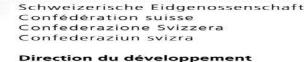
Les critères des sélection du jury:

- ✓ Rentabilité du projet
- ✓ La capacité du porteur du projet à bien exécuter le projet
- ✓ Intégration du genre
- ✓ Nombre d'emploi créer

Apres, il y aura concertation entre l'équipe du jury, le gérant et le gestionnaire d'incubation pour prendre la décision finale sur le 20 projet à financer.

A la fin de la cérémonie de défense publique des projets, un PV est produit.

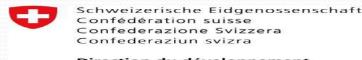




7. Processus d'octroi du crédit

- ✓ Apres le pitch, au minimum 20 projet serons envoyé à la commission de crédit pour une étude .
- ✓ La commission de crédit fera tout le préalable avant le décaissement des fonds

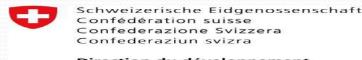




8. Premier remboursement

- ✓ Le premier remboursement aura lieu au plus tard dans deux mois à dater du jour qu'il y a eu décaissement
- ✓ Ce délais de deux mois est fixé à cause de la complexité de certains projet.

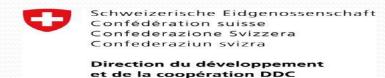




9. Mentorat

- ✓ Les séances de mentorat débuteront après obtention du crédit
- ✓ Le mentorat aura une durée de 12 mois
- ✓ Sauf sur demande du porteur de projet, les séances de mentorat se ferons une fois le mois.
- ✓ Le lieu du mentorat sera déterminé au préalable par les deux parties (mentor et porteur de projet); mais c'est soit au bureau de Bcecoloans soit sur le lieu de travail
- ✓ Un PV mensuel sera élaboré pour tout les porteurs de projet.

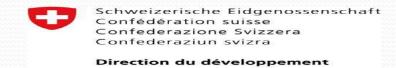




10. Mentorat (suite)

- ✓ Le mentorat aura pour objectif de s'imprégner de l'évolution du projet, relever quelques obstacles et proposer des solutions et conseil approprié
- ✓ Le mentorat donnera des conseils pragmatique; fera également une évaluera mensuelle de chaque porteur de projet
- ✓ Un rapport écrit sera presenté pour la constatation de l'évolution du projet.





Fin

✓ Après le premier remboursement de ceux qui ont obtenu le crédit, le cycle recommence et on fait une fois de plus l'appel à projet pour les nouveaux lauréats.

Merci





Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC